

Publié le 28/11/2024

Envoyé en préfecture le 28/11/2024

Reçu en préfecture le 28/11/2024

Publié le

ID : 014-200065589-20241121-2024_169-DE

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**
1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-et-un novembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au gymnase de la commune de Bellengreville, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents : M. Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, M. Eric MARGERIE, Mme Gwenaëlle de MICHIEL (suppléante de Sophie de GIBON), MM. Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR (arrivé à 19h47), Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Henri LEHUGEUR, Matthieu PICHON, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Didier LEMONNIER, Patrice MARTIN et Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Date de convocation :
14.11.2024
Date d'affichage
14.11.2024

Nombre de conseillers :
En exercice 39
Présents 21
Titulaires 20
Suppléants 1
Pouvoirs 3
Votants 24
19h47 Arrivée titulaire +1
Votants 25

Quorum 20

Absents excusés : MM. Dominique DELIVET, Thomas LEROY, Mme Marianne TURPIN (pouvoir à Gilbert GEMY), M. Guillaume LECOEUR, Mmes Magali LONCLE (pouvoir à Eric MARGERIE), Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, Michel CRUCHON, William HERFORT, Alain PORQUET, Mme Coralie ARRUEGO, M. Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY, M. Alexandre PIGEONNIER, Mmes Christel POIROT, Patricia LECOMTE, M. Alain BOHEME et Mme Laurence MORIN (pouvoir à Patrice MARTIN).

Secrétaire de séance : Mme Florence SERANDOUR

Délibération n° 2024 / 169

Objet : AMENAGEMENT DE L'ESPACE – Avis sur le Schéma régional des carrières (SRC) de Normandie

Les EPCI et les structures porteuses de SCoT sont actuellement consultés sur le projet d'élaboration du Schéma Régional des Carrières de Normandie.

La loi ALUR du 24 mars 2014 a supprimé les Schémas Départementaux des Carrières qui seront remplacés par les Schémas Régionaux des Carrières. Les SRC comportent des objectifs en matière de condition d'implantation, d'exploitation et de remise en état des carrières à l'échelle régionale. Ils portent également des orientations relatives à la logistique et à la gestion durable des ressources minérales.

Les SCoT et à défaut les PLU(i) élaborés ou révisés à compter du 1^{er} avril 2021 doivent être compatibles avec le Schéma Régional des Carrières.

Les projets de carrières doivent être compatibles avec le SRC, ses orientations et mesures.

Le périmètre du SCoT Caen-Métropole est concerné par la présence de gisements d'intérêt national et régional identifiés par le SRC de Normandie.

Les documents et cartographies du SRC sont disponibles sur le site internet de la DREAL Normandie :

<https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/documents-du-src-et-accessibles-aux-epci-a5824.html>

Une analyse du Schéma Régional des Carrières de Normandie a été réalisée au titre du SCoT Caen-Métropole. Les EPCI et les structures porteuses de SCoT ont jusqu'au 30 novembre pour rendre un avis.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Emet un avis favorable au Schéma Régional des Carrières de Normandie, assorti des réserves et remarques exprimées par le SCoT de Caen-Métropole.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Florence SERANDOUR



Le Président,
Philippe PESQUEREL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr